



Terre
de **CAMARGUE**
Communauté de Communes

**Projet Politique
de Territoire**

2008-2014



© Direction Générale des Services et Cellule Communication 2009

SOMMAIRE

P.5

*Les orientations politiques,
axes stratégiques et missions*

P.9

Aménagement – Environnement

P.17

Cadre de vie

P.29

Emploi - Economie



Le projet politique de territoire a été élaboré en septembre 2008 à la suite d'un séminaire de réflexion qui a réuni l'ensemble des élus communautaires. Il représente un document fondateur de l'action de la Communauté de communes et traduit la stratégie territoriale en matière de développement et d'aménagement du territoire, d'environnement, de cadre de vie, d'emploi et d'économie, pour les 6 ans, avec un double objectif « Faire mieux et relever les nouveaux défis ».

Aussi, pour atteindre ces objectifs, des axes stratégiques, issus directement de la volonté politique de la Communauté de communes, ont été dessinés pour une déclinaison au service de la population du territoire communautaire.

Plus que jamais, notre engagement est animé par des valeurs de solidarité et d'équilibre pour nos trois communes et notre volonté de gérer ce territoire en toute transparence par ces temps de crise, s'en trouve renforcée. Répondre aux besoins quotidiens des Aigues-Mortais, des Graulens et des Saint Laurentais, tout en n'hypothéquant pas les générations futures, tel est le défi que nous devons relever.

Léopold ROSSO

Président de la Communauté de communes Terre de camargue

ORIENTATIONS POLITIQUES

Les neuf orientations politiques identifiées correspondent aux grands objectifs que la Communauté de communes poursuit. Elles s'appuient sur les compétences obligatoires, facultatives et optionnelles et traduisent les champs de l'intervention communautaire.

AXES STRATEGIQUES

Les axes stratégiques sont les chemins choisis pour atteindre ces objectifs. Ces axes sont issus directement de l'engagement de la Communauté de communes.

MISSIONS

Les missions se déclinent en activités ou en actions qui aboutissent à la production d'une prestation pour la population du territoire communautaire.

Code d'administration et de gestion

« Administrer le Territoire en toute transparence »

Mettre en oeuvre des pratiques de gestion performantes

1. Favoriser les initiatives et mettre en place une organisation respectueuse des droits et obligations des fonctionnaires
2. Développer une culture territoriale commune à tous les agents
3. Ajuster le fonctionnement des services publics locaux en rapprochant avec le maximum d'efficacité, les objectifs et les moyens avec le souci de la performance et d'une gestion rigoureuse de l'argent public
4. Harmoniser et moderniser les procédures de gestion



Avoir des pratiques éthiques

1. Veiller à l'application des trois morales de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures
2. Veiller aux objectifs de la commande publique : efficacité et bonne utilisation des deniers publics
3. Adopter et inciter des comportements respectueux de l'environnement
4. Renforcer la cohésion territoriale par la contractualisation

Notes:

Aménagement Environnement



Orientation politique

« Organiser l'espace communautaire en s'appuyant sur le SCOT, les PLU pour un territoire équilibré et respectueux de sa spécificité »

Axe stratégique

Favoriser un aménagement cohérent et prospectif adapté aux besoins de la population

Missions

1. Accompagner les administrés et les trois communes dans l'instruction des documents d'urbanisme
2. Contribuer à la digitalisation du cadastre du territoire communautaire
3. Favoriser la construction d'équipements HQE (Haute Qualité Environnementale)

Axe stratégique

Renforcer la vocation touristique
du territoire communautaire

Missions

1. Favoriser le tourisme nautique
2. Entretien, valoriser et promouvoir les deux ports de plaisance
3. Valoriser le schéma de sentiers de randonnées et contribuer à l'information des randonneurs
4. Mener des actions de promotion hors du territoire communautaire

Orientation politique

« Préserver et améliorer durablement notre environnement »

Axe stratégique

Favoriser et contribuer à l'utilisation durable de l'eau

Missions

1. Encourager et soutenir les initiatives visant à économiser l'eau potable
2. Améliorer la gestion de l'eau dans le secteur agricole

Axe stratégique

Gérer les ordures ménagères et les déchets de façon écologique pour réduire les effets sur la santé humaine, l'environnement, l'esthétique ou l'agrément local

Missions

1. Proposer une collecte des ordures ménagères et des encombrants adaptée aux besoins
2. Agir en faveur du tri sélectif
3. Traiter, valoriser les déchets
4. Mettre en place une gestion responsable et équitable des déchets issus des activités professionnelles, et des activités particulières
5. Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'éducation citoyenne aux problématiques environnementales

Orientation politique

« Mettre en œuvre une gestion optimisée de l'énergie électrique »

Axe stratégique

Favoriser et contribuer à l'utilisation durable de l'énergie

Missions

1. Favoriser les actions pour harmoniser les éclairages publics
2. Concevoir et entretenir des installations d'éclairage public en visant un impact énergétique minimum, améliorant le cadre de vie des habitants

Orientation politique

*« Améliorer et sécuriser
les réseaux humides »*

Axe stratégique

Valoriser les réseaux comme
vecteur de développement et
de solidarité territoriale

Missions

1. Entretien et exploitation des réseaux communautaires d'eau potable, d'eau brute et d'assainissement
2. Moderniser, développer les réseaux communautaires d'eau pour assurer à la population du territoire communautaire, la ressource en eau (potable et eau brute) en qualité et en quantité
3. Moderniser, développer les réseaux communautaires d'assainissement
4. Mener une stratégie globale de la gestion des eaux pluviales

Notes:

Cadre de Vie

développement culturel,
sportif et restauration



Orientation politique

**« Garantir à chacun,
un égal accès à la culture »**

Axe stratégique

Mobiliser les jeunes enfants
autour de projets culturels
communs

Missions

1. Poursuivre le projet éducatif local pour permettre aux enfants de toutes catégories sociales d'accéder à la pratique artistique et culturelle
2. Mettre en place des actions pour découvrir ou valoriser le patrimoine territorial (architectural, culinaire, lié aux traditions locales...)
3. Poursuivre le dispositif « Canton Pass »

Axe stratégique

Favoriser l'accès aux livres
et à la lecture publique

Missions

1. Optimiser le réseau des bibliothèques et médiathèque
2. Mettre en place un travail de médiation culturelle
3. S'adapter à des publics spécifiques : petite enfance, personnes âgées



Axe stratégique

Développer la sensibilité, la curiosité et favoriser l'épanouissement par l'accès aux spectacles vivants

Missions

1. Proposer une programmation de spectacle vivant en dehors des lieux de diffusion traditionnels (sous chapiteau, arènes, places publiques, rues...) sur les trois communes
2. Valoriser et animer le territoire communautaire hors période estivale
3. Mener un travail de médiation pour promouvoir les expressions et la création artistiques en matière de spectacle vivant

Axe stratégique

Consolider l'appropriation
de l'action communautaire
par les habitants

Missions

Mettre en œuvre un évènement festif communautaire

Orientation politique

« Permettre la pratique des sports liés à l'identité territoriale communautaire pour favoriser l'égalité des chances »

Axe stratégique

Permettre la découverte du sport et d'initiatives sportives en direction des jeunes

Missions

1. Favoriser la pratique des sports d'eau (natation, voile, aviron et Kayak) en direction des scolaires : maternelle, primaire et élémentaire.
2. Favoriser l'émergence des sports de traditions locales
3. Poursuivre l'opération Canton-Pass

Orientation politique

« Faire du sport, une source de richesses pour le territoire »

Axe stratégique

Proposer des équipements sportifs aux besoins spécifiques de la population

Missions

1. Construire, entretenir, moderniser et exploiter les structures sportives communautaires.
2. Développer des activités sportives en cohérence avec les projets et les ambitions des territoires.

Axe stratégique

- I Mettre en oeuvre des partenariats pour développer des actions en faveur de l'économie du sport et de l'emploi

Missions

Mettre en place des formations aux brevets de sauvetage avec les partenaires compétents.

Orientation politique

« Développer les services à la personne en matière de restauration »

Axe stratégique

Apporter une alimentation équilibrée pour un développement physique et mental harmonieux

Missions

1. Assurer la fabrication et la livraison de repas pour les scolaires
2. Assurer la fabrication et la livraison de repas pour les personnes âgées
3. Fournir des repas aux mairies lors de manifestations culturelles à rayonnement communautaire

Axe stratégique

- I Proposer des restaurants scolaires de qualité (aménagement des locaux, mobilier adapté, attention portée aux nuisances sonores...), intégrant le développement durable

Missions

Construire, entretenir, moderniser et exploiter des restaurants scolaires communautaires durablement

Notes:

Emploi

Economie



Orientation politique

« Faire se rencontrer l'économie et le social au plus près des intérêts de tous »

Axe stratégique

Faciliter l'accueil et l'information et développer l'employabilité des demandeurs d'emploi

Missions

1. Animer des sites d'accueil informatifs regroupant les divers acteurs de l'emploi
2. Favoriser la professionnalisation et la pluriactivité des demandeurs d'emploi

Axe stratégique

Accompagner et faciliter les démarches liées à l'emploi pour les entreprises et à leur implantation

Missions

1. Favoriser la pluriactivité des employeurs
2. Favoriser l'implantation d'entreprises

Président :

Léopold ROSSO,
Conseiller Général du canton d'Aigues-Mortes,
1er Adjoint au Maire de Le Grau-du-Roi.

1er Vice-Président délégué aux Réseaux et Travaux :

Jean-Paul CUBILIER, Conseiller Municipal Saint Laurent d'Aigouze.

Vice-Président délégué aux Relations aux collectivités territoriales :

Cédric BONATO, Maire d'Aigues-Mortes.

Vice-Président délégué à l'Economie, l'Emploi et Zones d'Activités :

Bruno ALBET, Adjoint au Maire d'Aigues-Mortes.

Vice-Président délégué au Personnel, à la Communication et au Protocole

: Enry BERNARD-BERTRAND, Conseiller Municipal Le Grau-du-Roi.

Vice-Présidente déléguée à la Restauration Scolaire :

Carine BORD, Conseillère Municipale Aigues-Mortes.

Vice-Présidente déléguée à l'Environnement :

Annie BRACHET, Conseillère Municipale Le Grau-du-Roi.

Vice-Président délégué au Sport, à l'Education et à la Culture :

Santiago CONDE, Conseiller Municipal Saint Laurent d'Aigouze.

Vice-Président délégué à l'Urbanisme :

Yves FONTANET, Conseiller Municipal Le Grau-du-Roi.

Vice-Président délégué aux Finances :

Noël GENIALE, Conseiller Municipal Le Grau-du-Roi.

Vice-Président délégué à l'Aménagement du territoire, prévention des risques naturels et éclairage public :

Lionel JOURDAN, Conseiller Municipal Saint Laurent d'Aigouze.

Vice-Président délégué au Développement Touristique et Ports de Plaisance : Jean SPALMA, Conseiller Municipal Le Grau-du-Roi.

Secrétariat des élus communautaires - Tél: 04.66.73.91.24 - Fax: 04.66.73.13.59
f.fouhety@terredecamargue.fr



Communauté de communes Terre de Camargue

13, rue du Port / 30220 Aigues-mortes

Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97

www.terredecamargue.fr